

BOOSTER votre évolution professionnelle !

**Le service de la Formation Continue
vous accompagne dans votre**

Reprise d'études

Les formations certifiantes de l'Université Paris-Saclay sont ouvertes aux salariés des entreprises privées et publiques, aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs non-salariés. Ils intègrent alors la promotion d'étudiants sous le statut de **stagiaire de la formation continue**.

Il est impératif pour le candidat de prendre contact avec le service FC.

2025/2026 : 100 % de nos stagiaires ont été diplômés.

Public

- Salariés entreprise publique ou privée
- Travailleurs non-salariés
- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

Dates

Campagne 2027-2028

05/02/2027 – 03/09/2027

Délais

Réponse assurée par le service après réception de la fiche contact et pièces demandées.



Lieu

Service de la FC & VAE

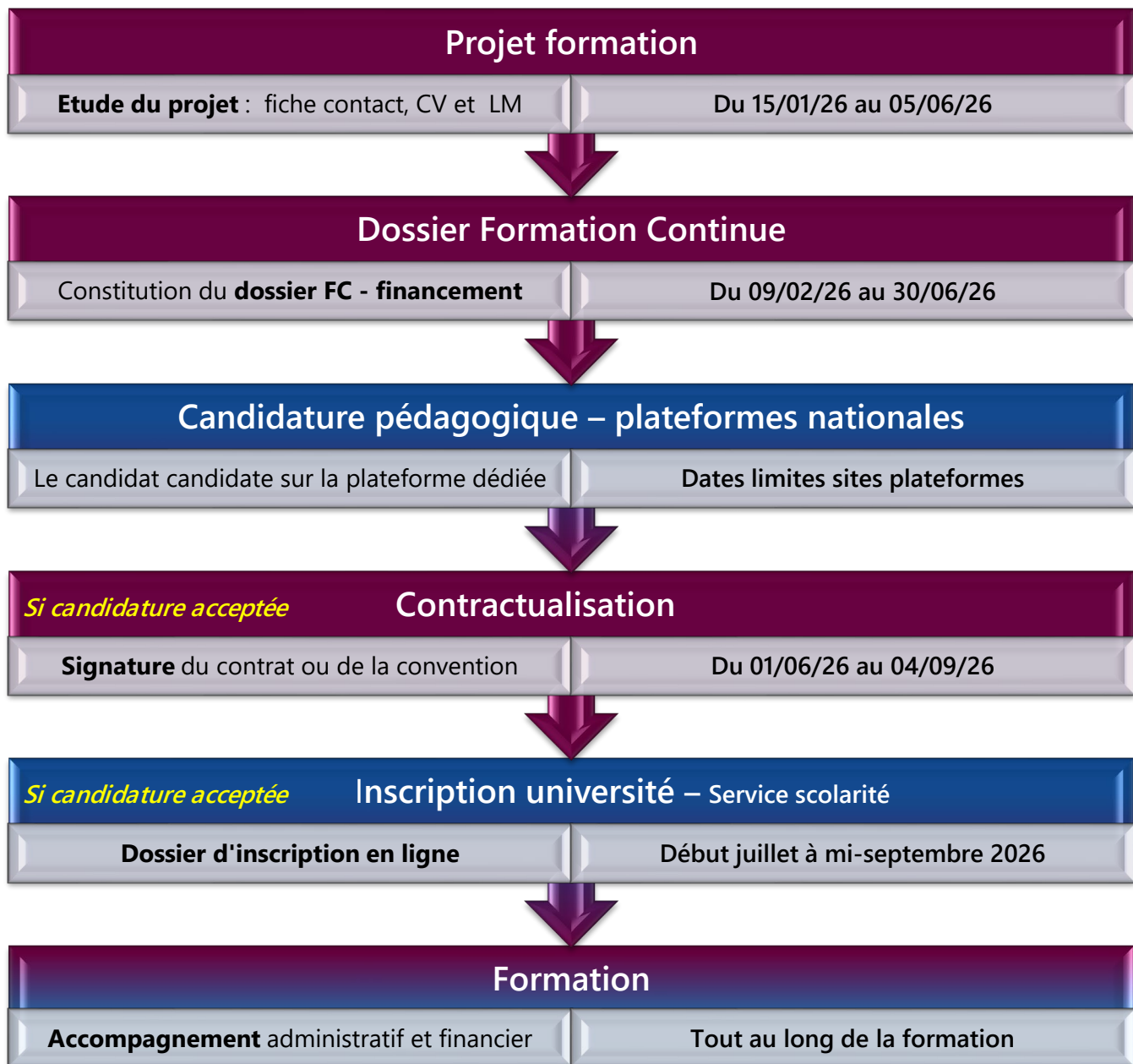
Faculté des Sciences d'Orsay,
Bât 490, 3^{ème} étage

Rue Hector Berlioz, 91405 ORSAY

Tarifs

Grille tarifaire disponible sur [notre site](#)

Procédure et dates



Informations & candidature

Pour déposer une **demande de reprise d'études** à la faculté des Sciences de l'Université Paris-Saclay, envoyez **la fiche contact complétée**, disponible sur [notre site](#) ainsi que **votre CV** et **lettre de motivation** à :

re-vapp.sciences@universite-paris-saclay.fr

Pour toute personne en situation de handicap, un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) peut vous être proposé. Contact au service handicap & études :

handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr ou handicap.sciences@universite-paris-saclay.fr